



L'Information municipale de Saint-Joseph-de-Sorel



COMMENTAIRE DU MAIRE SUR LE BUDGET 2008

À titre de maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, il me fait plaisir de vous informer des grandes lignes du « Budget 2008 » qui a été adopté le 17 décembre dernier lors d'une séance spéciale.

Les prévisions budgétaires

Le Conseil municipal, après étude et quelques rencontres, a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2008 qui totalisent la somme de 3 760 730 \$ comparativement à 4 265 950 \$ en 2007, soit une diminution de 505 220 \$ (-11,84%). Le Conseil a, en effet, réduit les dépenses dans plusieurs postes dont, entre autres, les dépenses d'immobilisation de l'aréna (-367 000 \$), les dépenses reliées au Programme rénovation Québec de la SHQ (-100 000 \$).

Par contre, au cours des dernières années, il a été difficile pour les élus de suivre le coût de la vie étant donné que les dépenses combinées du service de police et de protection contre les incendies sont passées de 194 909 \$ en 2002 à 342 540 \$ en 2008, soit une augmentation de 75% et la quote-part de la MRC est passée de 34 557 \$ en 2000 à 127 905 \$ en 2008, soit un accroissement de 270 % dû, en partie, à l'augmentation des responsabilités confiées par le gouvernement. De plus, cette année, le service de la dette augmente suite à l'emprunt d'environ 1,75 M \$ pour financer une partie des travaux d'infrastructure.

Le nouveau rôle triennal 2008-2009-2010

Les membres du Conseil ont pris en considération l'augmentation des évaluations foncières suite au dépôt du nouveau rôle triennal 2008-2009-2010 qui se solde par une hausse de 45,76% pour le secteur résidentiel, de 10,12% pour le secteur commercial (commerces, transports, services) et de 7,32% pour le secteur industriel. La forte croissance des valeurs

résidentielles est un phénomène provincial sur lequel les municipalités n'ont aucune prise. Les municipalités situées dans notre MRC subissent aussi de fortes hausses étant donné que l'évaluation est basée sur la moyenne des ventes réalisées dans un arrondissement donné.

Les taux de taxes

Suite au dépôt du nouveau rôle triennal 2008-2009-2010, les taux baissent en 2008 pour la taxe foncière de base (résidentielle) de 1,42 \$ à 1,20 \$ du 100 \$ d'évaluation et pour la taxe des immeubles non résidentiels de 2,71 \$ à 2,30 \$. Pour ce qui est des taxes d'eau, le taux par logement passe de 125 \$ à 180 \$ et le taux au compteur passe de 1,5870 \$ à 1,9347 \$ du 1000 gallons représentant le coût réel de ce service. Les citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel avaient bénéficié d'un taux constant au cours des dernières années pour ce service puisque la Ville absorbait le coût supplémentaire. L'eau est une denrée de plus en plus rare et coûte de plus en plus cher à traiter. Malgré la diminution du taux des taxes foncières, le compte de taxes augmentera pour la plupart des propriétaires pour une moyenne d'environ 27%. Cette augmentation est raisonnable si on se compare avec les municipalités de la Montérégie et pour les services de qualité offerts dans notre ville dont, entre autres, un déneigement efficace, l'enlèvement régulier des matières résiduelles, la gratuité pour les terrains de jeux et la piscine municipale, l'aménagement de nos parcs, etc.

En conclusion, le Conseil municipal a, dans ce budget 2008, diminué de 505 220 \$ les engagements du budget précédent et priorisé le maintien de la qualité de services actuels tout en améliorant les infrastructures existantes afin qu'elles répondent aux normes et au besoin de la population avec une qualité de vie des plus enviables.



Volume 21 no 4
Décembre 2007

En cette période de réjouissance, je me joins aux autres membres du Conseil municipal soient : Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Noël Desmarais, Francine Parienteau, Jacques Renaud et Paul-Émile Tellier, afin de vous souhaiter des Joyeuses Fêtes et une Bonne et Heureuse année 2008, remplie de santé, joie, bonheur, travail, etc. Je vous invite à la générosité, au partage et à la prudence en cette période des Fêtes.

INFORMATIONS

LE MAIRE VOUS INFORME SUR L'ÉVOLUTION DES DOSSIERS LOCAUX ET L'ÉTAT DE LA SITUATION

Travaux de la rue Montcalm

Les travaux de réfection de la rue Montcalm ont débuté au mois de mai dernier et se sont terminés en octobre. Toutefois, la deuxième couche d'asphalte sera posée au printemps 2008. C'est le 18 avril 2006 que le Conseil municipal adopta le règlement d'emprunt de 3,5 M \$ pour couvrir les coûts des travaux. Cependant, le Conseil n'utilisera pas toute cette somme. En effet, il faut y soustraire les montants suivants : la subvention relative au transfert de la taxe d'accise sur l'essence (429 983 \$); la subvention du fonds FIMR que nous avons obtenue (854 286 \$) et une affectation du surplus accumulé d'une somme de 700 000 \$ économisant ainsi une remise annuelle de capital et intérêt d'environ 180 000 \$. Avec cette emprunt le service de la dette augmentera annuellement d'un montant d'environ 170 000 \$ pendant 20 ans.

Programme rénovation Québec

Au cours de l'année 2003, le Conseil de ville adhéra au programme « Rénovation Québec » de la SHQ. Pendant les années 2003 et 2004, le programme a profité à 53 propriétaires de Saint-Joseph-de-Sorel pour un investissement total de 765 726 \$, (subvention municipale de 199 646 \$, subvention provinciale 199 646 \$, l'investissement des propriétaires est de 366 434 \$). En novembre 2006, la Ville injecta de nouveau une somme de 39 630 \$ pour atteindre une subvention combinée de 79 260 \$ pour la Phase III du programme. Le 29 août dernier, la Ville confirmait une somme de 50 000 \$ pour la Phase IV.

Le consultant embauché pour l'administration du programme devait poursuivre la distribution des subventions en respectant l'ordre établi sur la liste de 2003 pour le secteur ciblé. La liste ayant été écoulee, le Conseil procédait à un appel général pour le même territoire et procédait à un tirage au sort le 6 novembre 2007 pour l'établissement d'une liste. Au budget 2008, le Conseil a prévu une somme de 50 000 \$ pour la réalisation de la Phase V du programme si le gouvernement le prolonge.

Préfecture

Au cours des dernières semaines, j'ai annoncé que je ne déposerai pas ma candidature au poste de préfet de la MRC du Bas-Richelieu au mois de janvier 2008. En effet, ayant occupé le poste de préfet de 1984 à 1988 et de 1996 à aujourd'hui, j'ai décidé de passer le flambeau à un autre maire voulant me consacrer entièrement à la saine gestion de ma ville.

Par conséquent, les contribuables de Saint-Joseph-de-Sorel n'ont pas à s'inquiéter car j'occuperai encore le poste de maire pour les deux prochaines années et j'ai l'intention de demander un renouvellement de mandat en novembre 2009.

Rencontre avec les dirigeants de QIT-Fer et Titane

Depuis plus d'un an, le Conseil municipal rencontre les dirigeants de l'entreprise QIT-Fer et Titane Inc. afin de répondre à leur demande de réduction de leur valeur foncière. En effet, les représentants de la compagnie doivent redresser leur situation financière et demandent l'aide de leurs divers partenaires d'affaires. L'augmentation de la valeur de l'argent canadien par rapport à la diminution de l'argent américain fait subir une baisse abrupte de profits ce qui entraîne une remise en question de leur usine par leur propriétaire Rio Tinto. D'ailleurs, ce dernier procède actuellement à des acquisitions et ventes et on ne sait ce qui surviendra de QIT-Fer et Titane Inc.



M. Olivar Gravel, Maire





Les *Loisirs*

PATINAGE LIBRE • CENTRE RÉCRÉATIF AUSSANT

Jour : du lundi au vendredi

• **Coût : Gratuit** • Heure : de 13h30 à 15h30

JANVIER

Lundi, 31 décembre 2007	ARÉNA FERMÉ
Mardi, 1 janvier 2008	ARÉNA FERMÉ
Mercredi, 2 janvier 2008	ARÉNA FERMÉ
Jeudi, 3 janvier 2008	CANCELLÉ TOURNOI
Vendredi, 4 janvier 2008	CANCELLÉ TOURNOI
Lundi, 7 janvier 2008	de 13h30 à 15h30
Mardi, 8 janvier 2008	de 13h30 à 15h30
Mercredi, 9 janvier 2008	de 13h30 à 14h45
Jeudi, 10 janvier 2008	de 14h00 à 16h00
Vendredi, 11 janvier 2008	de 13h30 à 14h45
Lundi, 14 janvier 2008	de 13h30 à 14h45
Mardi, 15 janvier 2008	de 13h00 à 14h45
Mercredi, 16 janvier 2008	de 13h30 à 15h30
Jeudi, 17 janvier 2008	de 14h00 à 16h00
Vendredi, 18 janvier 2008	de 13h30 à 15h30
Lundi, 21 janvier 2008	de 13h30 à 14h45
Mardi, 22 janvier 2008	de 13h30 à 15h30
Mercredi, 23 janvier 2008	de 14h00 à 16h00
Jeudi, 24 janvier 2008	CANCELLÉ
Vendredi, 25 janvier 2008	de 13h30 à 15h15
Lundi, 28 janvier 2008	de 13h30 à 14h45
Mardi, 29 janvier 2008	de 13h00 à 14h45
Mercredi, 30 janvier 2008	de 13h30 à 15h30
Jeudi, 31 janvier 2008	14h00 à 16h00
Vendredi, 1 février 2008	13h30 à 15h30

TOURNOI HOCKEY ARÉNA AUSSANT

ATOME • CLUB OPTIMISTE
du 3 au 13 janvier 2008

LOCATION DE GLACE ARÉNA AUSSANT

Vous aimeriez jouer quelques parties de hockey entre copains, organiser des joutes pour vos enfants ou d'autres activités sur glace, alors n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, afin de connaître la disponibilité des heures de glace à louer.

Veillez téléphoner au
450 743-3205 ou 450 742-3744

Cours de Yoga

JOURS:	Lundi (début 21 janvier 2008) Mercredi (début 23 janvier 2008)
HEURE:	De 19h00 à 20h30
DURÉE:	10 semaines
LIEU:	Salle municipale: 702, rue Montcalm Saint-Joseph-de-Sorel
COÛT:	Résident: 33\$/10 cours ou 4\$ par cours (St-Joseph, Sorel-Tracy, St-Roch, Ste-Anne et Ste-Victoire)
<i>Taxes incluses</i>	
	Non-résident: 44\$/10 cours ou 5\$ par cours (Autres Villes)

DATE COURS

LUNDI:	21 et 28 janvier 2008 4, 11, 18 et 25 février 2008 3, 10, 17 et 31 mars 2008
MERCREDI:	23 et 30 janvier 2008 6, 13, 20 et 27 février 2008 5, 12, 19 et 26 mars 2008

APPORTEZ VOTRE TAPIS DE SOL PERSONNEL

PROFESSEUR: Madame Sylvie Dumas

Les inscriptions seront reçues à l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel à compter du 9 janvier 2008 De plus, prendre note qu'il doit y avoir un minimum de 10 inscriptions pour que le cours puisse débiter.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE

HOCKEY LIBRE

JOUR : DIMANCHE

HEURE : de 09h00 à 10h30

COÛT : 5 \$

(payable sur place avant la partie)

(Gratuit pour les 2 premiers gardiens)

DATES : 20 et 27 Janvier 2008

3, 10, 17 et 24 février 2008

2, 9 et 30 mars 2008

HOCKEY LIBRE

SUPPLÉMENTAIRE DURANT LA RELÂCHE

JOUR :

Lundi, le 3 mars 2008

de 09h00 à 10h30

Mercredi, le 5 mars 2008

de 09h00 à 10h30

Vendredi, le 7 mars 2008

de 09h00 à 10h30

**N.B. La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
se dégage de toutes responsabilités.**

Cet horaire est sujet à changement sans préavis

L' Aide-mémoire



HORAIRE PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux de la municipalité seront fermés au public du 24 décembre 2007 au 8 janvier 2008 inclusivement. Le bureau sera donc ouvert au public le 9 janvier 2008.

Le service des travaux Publics sera fermé du 24 décembre 2007 au 2 janvier 2008 inclusivement. Le service des travaux Publics sera donc ouvert au public le 3 janvier 2008.

Le Centre Récréatif Aussant sera fermé au public les 24, 25, 26 et 31 décembre 2007, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2008.

STATIONNEMENT - CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, du 15 novembre au 1er avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

COLLECTES DES DÉCHETS DOMMESTIQUES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez prendre note que la collecte des déchets domestiques s'effectuera les lundis 24 et 31 décembre 2007 et la collecte des matières recyclables s'effectuera le lundi 31 décembre 2007.



ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville.

Pour plus d'informations communiquez au bureau de la Ville.

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Dates : 21 janvier - 18 février - 17 mars - 21 avril

Heure : 19h00 - début de la séance ordinaire

LES SERVICE MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie)	911
Police SQ :	310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy : (Prévention)	780-5660
Garage municipal, voirie :	743-4572
Secrétariat :	742-3744
Secrétariat : (télécopieur)	742-1315
Courriel : ville@vsjs.ca • Site web : www.vsjs.ca	
Aréna : (loisirs)	743-3205
Piscine :	742-1172
Local du 3e âge :	743-5431
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel 1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	743-7087

DÉNEIGEMENT



Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

Un soutien efficace pour les personnes âgées vivant seules
Le programme PAIR étend ses services.

Pair

Le Service de sécurité incendie de Sorel-Tracy, responsable de la gestion du programme Pair, a annoncé en point de presse, que ce service est dorénavant offert à l'ensemble des résidents de Sorel-Tracy, de même qu'à ceux de Saint-Joseph-de-Sorel.

Le programme Pair est un programme de prévention et de sécurité à domicile destiné aux personnes âgées, en perte d'autonomie et vivant seules à la maison.

Pour s'inscrire au programme Pair, vous devez contacter le Service de sécurité incendie au 450 780-5660.

INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Itée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel

Dépôt légal : 2e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.